



RÈGLEMENT "AIDES MATERIAUX BIO-SOURCÉS"



On vous aide à mettre
les pièces dans l'ordre

Rendez-vous à la **Maison Départementale de l'Habitat**

02 43 64 60 30 - 19 Rue de l'Ancien Évêché à Laval
(prix d'un appel local)



PRÉAMBULE

Le Programme Local de l'Habitat 2019-2024 de Laval Agglomération soutient les projets de réinvestissement du parc privé de logements.

Laval Agglomération, en partenariat avec la Maison Départementale de l'Habitat, a mis en place un dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat éligible à tous les propriétaires quel que soit le niveau de revenus ou le statut (*propriétaire occupant, investisseur, syndic de copropriété*).

Un accompagnement et des aides financières peuvent être attribués, sous certaines conditions, aux différentes étapes du projet de rénovation : étude de faisabilité architecturale, audit thermique, travaux énergétiques, maîtrise d'œuvre.

Afin d'amener les propriétaires à intégrer l'utilisation des matériaux bio-sourcés dans leur réflexion, une aide pour des travaux d'isolation utilisant ce type de matériaux est éligible depuis 2022.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ À L'AIDE MATÉRIAUX BIO-SOURCÉS

- Financement exclusivement réservé aux bâtis à usage d'habitation (maison, appartement, immeuble) situés sur le territoire de Laval Agglomération (en cas d'occupation mixte, application au prorata de la surface) ;
- Propriétaires occupants, bailleurs, syndics de copropriétés éligibles aux aides MaPrimeRénov' et / ou de Laval Agglo;
- rénovation globale avec un gain énergétique minimum de 35 % ;
- travaux réalisés par des entreprises RGE (sauf cas particuliers de rénovation de biens exceptionnels avec contraintes architecturales et patrimoniales)
- accompagnement par un conseiller France Rénov' (correspondant à la réalisation d'un « acte A4 ou A2 » de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique) ;
- tous types d'isolation (*murs par l'extérieur ou par l'intérieur, rampants, planchers ; éligibilité des combles perdus seulement si les travaux sont intégrés à une isolation totale des combles*), réalisés à partir de matériaux bio-sourcés (chanvre, lin, coton recyclé, ouate de cellulose, fibre de bois, paille).

MONTANT DE L'AIDE

	Plafond de travaux HT	Taux	Plafond de subv.
PO, PB bénéficiaires de MPR Parcours Accompagné	30 000 €	10%	3 000 €
PO, PB non bénéficiaires à MPR Parcours Accompagné		20%	4 000 €
Syndicats de copropriétaires, bénéficiaires de MPR Copropriété	100 000 €	10%	10 000 €

Dans le cas où le montant total des subventions serait supérieur au montant des travaux, Laval Agglomération écrêtera son aide afin d'éviter un sur financement du projet.

MODALITÉS DE DEMANDE ET DE VERSEMENT DE L'AIDE POUR LES PROPRIÉTAIRES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES ET SUPÉRIEURS

1. Procédure de demande d'aides

Les demandes d'aides et de versement sont adressées par :

- voie postale : à la Maison Départementale de l'Habitat, 19 rue de l'Ancien Évêché 53000 LAVAL
- ou
- mail : contact.mayenne@soliha.fr

1.1. Composition du dossier de demande d'aide :

- le formulaire de demande de subvention de Laval Agglomération signé (annexe 1) ;
- le devis isolation spécifiant :
 - les types d'isolation concernés et les surfaces ;
 - le(s) types de matériaux bio-sourcé(s) retenu(s) ;
- RIB

1.2. Composition du dossier de demande de paiement :

- le formulaire de demande de versement de Laval Agglomération signé (annexe 2) ;
- la facture d'isolation spécifiant :
 - les types d'isolation concernés et les surfaces ;
 - le(s) types de matériaux bio-sourcé(s) retenu(s)

2. Modalités de versement de l'aide

Le versement de l'aide se fera en une seule fois à la réception de la demande de versement de l'aide (si dossier complet).

3. Délais de réalisation

Le délai de réalisation ne devra pas excéder 3 ans suivant la notification de l'accord de la subvention.

**Service Habitat | Direction Développement
Économique et Urbain**

02 43 49 44 24

Hôtel communautaire
1 place du Général Ferrié
CS 60809 – 53008 Laval Cedex

www.agglo-laval.fr



Maison Départementale de l'Habitat – SOLIHA

02 43 64 60 30

19 rue de l'Ancien Évêché
53000 Laval

france-renov.gouv.fr



ANNEXE 1 : DEMANDE DE SUBVENTION – AIDES MATERIAUX BIO-SOURCÉS

Monsieur Madame Monsieur et Madame Autres :

NOM(S) et Prénom(s) :

Tél :

Email :

Adresse des travaux d'isolation :

N°et nom de la voie :

CP : Ville :

Date :

Je soussigné(e)/Nous soussigné(e)s :

sollicite(ons) une aide financière de Laval Agglomération, dans le cadre de la réalisation de travaux d'isolation intégrant des matériaux bio-sourcés à l'adresse ci-dessus.

Je/Nous reconnais(sons) avoir pris connaissance des conditions d'attribution et je m'/nous nous engage(ons) à respecter le règlement. À défaut, la subvention ne pourra pas m'être versée.

Dans l'attente d'une réponse favorable à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Signature(s) du (des) bénéficiaire(s)

AVIS DU CONSEILLER FRANCE RÉNOV' DE LA MAISON DE L'HABITAT À L'ENGAGEMENT

NOM/Prénom :

Devis validé :

Devis à ajuster :

Montant HT du devis des travaux d'isolation :

Montant de la subvention demandée (10 % ou 20% des travaux HT plafonnée à 4 000,00 €/logement) :

Fait le :

Signature

ANNEXE 2 : DEMANDE DE VERSEMENT

<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur et Madame	<input type="checkbox"/> Autres : <input type="text"/>
NOM(S) et Prénom(s) : <input type="text"/>			
Tél : <input type="text"/>			
Email : <input type="text"/>			
<p>Je vous informe que les travaux d'isolation ayant fait l'objet de la demande de subvention sont finalisés.</p> <p>Je sollicite en conséquence la subvention et son versement correspondant sur mon compte bancaire.</p> <p>Je vous adresse également les pièces et documents que vous m'avez demandés lors de la notification.</p> <p>J'atteste sur l'honneur et certifie que les travaux ont été réalisés conformément aux engagements initialement souscrits et que les factures, concernent bien le logement situé :</p>			
N°et nom de la voie : <input type="text"/>			
CP : <input type="text"/> Ville : <input type="text"/>			
Fait à <input type="text"/> le <input type="text"/>			
Signature(s)			

AVIS DU CONSEILLER FRANCE RÉNOV'

Je soussigné(e) :

conseiller(ère) France Rénov', atteste la conformité des travaux réalisés.

Montant HT de la facture des travaux d'isolation :

Montant de la subvention demandée (10% ou 20 % des travaux HT plafonnée à 4 000,00 €/logement) :

Fait le Signature